

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes



**Un atelier d'improvisation pour les détenues
de la prison de Berkendael**

Toiles@penser n° 2008 – 026 – 001

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques. Aussi, tout naturellement, nos numéros ont pris place dans la collection « Espace de Libertés » qu'édite le *Centre d'Action Laïque*.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

000-0047663-36

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 25 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorez s'il vous plaît votre versement de 5 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>



Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2008 seront consacrés aux thèmes suivants :

n° 69 – *Les laïques, les rituels et la spiritualité ?*

n° 70 – *Le microcosme carcéral*

n° 71 – *Rwanda. Récits de génocide*

n° 72 – *Francs-Parlers*

Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael

Avec la collaboration de Patricia HOUYOUNX
Comédienne

Je n'ai pas d'autre ambition, en vous présentant cette analyse que de vous faire partager mon expérience et mes émotions ainsi que celles de ces femmes que j'ai rencontrées dans le cadre très fermé de la maison d'arrêt de Berkendael.

C'est à l'occasion d'un concert organisé, il y a presque deux ans, que j'ai fait la connaissance de Amélia Kalb et que, du même coup, j'ai découvert le *Service Laïque d'Aide aux Justiciables et aux Victimes*:

Beaucoup de gens connaissent ce service, pour les autres, qui ne le connaîtraient pas, en voici une présentation, très succincte :

Créée en 1988, subsidiée et agréée par la Communauté française et la Cocof, l'association comprend aujourd'hui vingt et un travailleurs salariés, tous professionnels très qualifiés.

Les subsides publics couvrent à peu près 80% des dépenses annuelles et assurent essentiellement les rémunérations du personnel ; mais bien sûr, ils sont insuffisants pour couvrir tous les frais de fonctionnement, de formation permanente, de supervision, d'aménagements des locaux, etc.

Tous les services sont gratuits et les vingt et un travailleurs (assistants sociaux, psychologues, juriste et coordinatrice) répondent à la demande d'aide de tout justiciable, auteur ou victime, proches ou enfants, dans le souci de ne stigmatiser ni les uns ni les autres.

Les établissements pénitentiaires concernés sont Forest, Saint-Gilles et Berkendael.

Un premier lieu d'accueil, situé chaussée de Waterloo, est réservé aux victimes d'infractions pénales et à leurs proches et un autre lieu d'accueil, situé avenue Ducpétiaux, est dédié aux justiciables, à leurs proches et à leur famille. D'un côté comme de l'autre, une permanence téléphonique est assurée pendant les heures de bureau.

Les objectifs du service sont :

Côté victimes : que les personnes retrouvent une intégrité physique, psychique, matérielle et retrouve la maîtrise de leur existence. Pour ce faire, sont mis à leur disposition un accompagnement dans leur démarches administratives, judiciaires et sociales et des consultations individuelles, en couple, en famille, des ateliers d'écriture et d'expression, des groupes de parole, etc.

Côté justiciables : les objectifs sont d'aider à la réinsertion dans la société, au maintien du lien avec les proches et la famille et à une prise de responsabilité personnelle. Outre l'accueil dans les locaux de l'asbl et l'accompagnement des démarches administratives, judiciaires et sociales, l'équipe se rend tous les jours dans les prisons, à la demande des détenus. Le service organise, en prison, des formations certifiées : informatique ; cuisine et esthétique (pour les femmes) ; des conférences par des astrophysiciens de l'ULB ; des activités théâtrales et musicales ; des ateliers d'écriture.

Les ateliers d'écriture organisés de part et d'autre permettent, par l'intermédiaire des psychologues qui s'en occupent, un regard croisé sur les créations des victimes et celles des auteurs d'infractions pénales !. Les textes sont régulièrement édités dans le magazine *Jonction*.

Il y a un peu plus d'un an, je cherchais depuis un moment déjà comment utiliser mes compétences professionnelles dans le cadre d'un bénévolat. En rencontrant Amélia Kalb, je lui ai donc proposé d'animer un atelier-théâtre pour les détenues de la prison pour femmes de Berkendael.

Amélia m'a présentée à la coordinatrice du service, nous avons mis au point ensemble et soumis à l'approbation de la directrice de la prison, une formule d'atelier à réaliser au cours de l'été.

J'ai longuement rencontré les psychologues, les assistantes sociales et le sociologue du SLAJ-V. Ils m'ont informée, aidée et soutenue, avant et pendant le stage et ils m'ont longuement écoutée après. Ils se sont occupés de toute l'organisation. En prison, ils ont posé les affiches annonçant l'atelier et ils ont procédé à la sélection (sur les seuls critères de la motivation et d'un minimum de connaissance du français.) C'est encore eux qui m'ont présentée à la directrice d'abord et ensuite à l'assistante pénitentiaire (cheffe du personnel)

Je n'avais aucune connaissance du milieu carcéral et c'était ma première expérience d'animation d'un groupe de femmes, toutes amatrices.

Mes buts étaient : pour les détenues, apporter une bulle d'oxygène, un peu d'évasion de leur quotidien, quelques moments de liberté dans la création... Pour moi, au-delà de la rencontre avec un univers nouveau et des femmes impossible à rencontrer sans une démarche spécifique, je rêvais aussi d'une nouvelle expérience pédagogique et peut-être même d'une immersion dans une certaine forme d'art brut...

Rien que de pénétrer dans une prison est déjà une expérience très impressionnante : À l'entrée, on laisse sa carte d'identité, on dépose son téléphone portable dans une consigne, on se fait photographier, on se voit affublé d'un badge, on traverse un portique de contrôle, comme dans les aéroports, on passe cinq portes, en se faisant reconnaître cinq fois et on arrive enfin dans les quartiers des détenues.

Mes relations avec le personnel de la prison ont toujours été très chaleureuses et très confiantes. Avant la première séance, les agents pénitentiaires (essentiellement des femmes) m'ont mise en garde contre les risques de violence, particulièrement entre deux détenues (et m'ont expliqué comment agir en cas de bagarre.)

Chaque soir de la semaine, les agents m'interrogeaient sur le déroulement de l'atelier, sur la manière dont je vivais cette expérience et, surtout, elles me racontaient combien cela faisait du bien aux détenues et comme elles s'en réjouissaient.

Nous sommes bien loin du cliché de la « matonne hommasse et sans cœur » ! Mais il semblerait que cette ambiance presque « bon enfant » est particulière à cette prison-là...

Berkendael est une maison d'arrêts ; pourtant certaines détenues y purgent leur peine, en tout ou en partie (pour des raisons de surpopulation des autres prisons, parce que la détenue a entamé une formation, ou pour lui permettre de rester, géographiquement, près de ses enfants). Berkendael comporte aussi une annexe psychiatrique ; il y a donc des détenues en préventive, d'autres qui purgent leur peine et d'autres encore qui attendent leur transfert dans une maison de santé.

Les trois catégories de détenues étaient présentes parmi les participantes ; quatorze s'étaient inscrites et dix se sont présentées à la première séance de l'atelier.

Nous avons commencé un vendredi, par une prise de contact d'une heure trente ; ensuite, nous nous sommes vues tous les après-midis de la semaine suivante et chaque séance durait quatre heures.

La salle de sports nous était réservée ; un agent pénitentiaire a assisté à toute cette première rencontre.

Pour faire connaissance, je demande à chacune quelles sont leurs motivations pour participer à l'atelier et ce que leur inspire le thème du rêve, qui figurait sur les affiches et sur lequel je leur proposais de travailler.

Au début, leur prise de parole est très difficile et très timide.

Pour ce qui est des motivations, elles vont de « Ben, ... Pour sortir de ma cellule » jusqu'à « Parce que j'aimerais comprendre pourquoi il y a tant de différences entre la communication verbale et la communication non verbale » Mais j'entends aussi : « Parce que j'ai besoin de retrouver un peu de confiance en moi », ou « Je voudrais retrouver de l'estime pour moi-même » ; mais

aussi : « J'ai besoin de rencontrer les autres, je suis seule dans ma cellule et je me sens déshumanisée » ; une autre, enfin, demande si le théâtre peut lui faire découvrir « qui elle est »...

J'écoute avidement et plus d'une fois, ce soir-là comme tout au long du stage, et même si je leur donne, bien sûr, l'espoir d'un petit progrès, je leur réponds : « Je ne suis pas psychologue... »

Pour le rêve, elles sont toutes d'accord : le plus grand est « sortir d'ici... » Et les autres rêves ? Il n'y en a pas... Elles ne savent pas...

Aussi bien celles qui ont fait des études de niveau universitaires (elles sont quatre) que celles qui ont l'air plus démunies culturellement, elles disent toutes, qu'elles n'ont pas d'imagination... Et je réponds que, peut-être, elles n'y ont pas accès... pour le moment.

Dès qu'elles parlent de leur désir de sortir de prison, je me rends compte que je ne savais pas si elles parleraient de ce qu'elles vivent... Je ne savais pas si, entre nous, certains sujets ou certains mots seraient tabou, et je suis très soulagée de comprendre que nous sommes et serons dans la vérité, tant dans le langage, que dans la relation.

En revanche, ce qui semble tabou c'est « les faits que j'ai commis » qui ne sont pas plus précisés. Je leur dit que je ne sais pas ce qu'elles ont fait, que je ne l'ai pas demandé et que je n'ai aucun besoin de le savoir ; mais que si elles veulent en parler, je peux l'entendre (elles m'en parleront presque toutes à un moment ou à un autre).

Je leur donne un petit devoir pour lundi. Réfléchissez à ceci : « Quand vous étiez enfant et que vous vous imaginiez adulte, dans votre rêve, quel adulte étiez-vous ? »

À la fin de la séance, elles parlent librement, elles s'écoutent et se regardent, elles sourient et n'en finissent pas de me remercier d'être là... Moi aussi je les remercie de me donner la chance de me sentir utile... C'est un échange, pas de la charité.

En sortant, je suis bouleversée. Sans doute, et avant tout, par un sentiment de très grande proximité. Très naïvement, je devais sans doute m'attendre à ne trouver en prison que des femmes qu'on ne rencontre qu'en prison... et qui n'auraient donc rien de commun avec moi... Et je découvre combien la frontière entre nous est mince.

Si certaines détenues ont commis des actes monstrueux, ce ne sont pas pour autant des monstres. Elles ont commis l'incompréhensible. Mais ce sont des femmes, comme moi.

En franchissant la dernière porte et en me retrouvant dans la rue, je respire avec étonnement l'air frais de la liberté...

En rentrant chez moi, je sais que mes livres ne sortiront pas de ma bibliothèque et qu'il va falloir que je m'adapte à leur demande J'ai le week-end pour réfléchir...

Lundi, à 14h30, nous sommes conduites jusqu'à la salle de sport, aux immenses murs de béton gris ; le cuisinier a préparé un thermos de café et des bouteilles d'eau.

Pendant la première heure, une psychologue du service laïque nous accompagne et un agent vient jeter un coup d'œil toutes les dix minutes. Après, je serai toujours seule avec mon groupe.

J'organiserai toujours sensiblement de la même manière le début et la fin de l'atelier avec un « rituel » d'entrée et de sortie. Nous commençons par des exercices de décontraction, un petit massage, ensuite quelques exercices d'occupation de l'espace, de transmission du son et de l'énergie. En fin de séance, il y aura toujours quelques étirements et des exercices de détente... Le retour en soi-même avant d'affronter le retour à leur réalité.

Pour ce qui est du bilan théâtral de cette semaine, j'ai beaucoup appris !

Dès le lundi, j'ai proposé des exercices très ludiques pour « décoincer » l'imaginaire : dans un simple jeu d'ambassadeur (on prend un petit papier avec une consigne, on joue devant les autres une action simple, un animal ou une émotion et les autres devinent de quoi il s'agit...) elles arrivaient à *évoquer*, mais jamais à *incarner*. Petit à petit, elles sentiront la différence entre les deux et progresseront.

Le devoir que je leur avais donné (retrouver quelle adulte elles imaginaient pour elles-mêmes lorsqu'elles étaient enfants) devait être, pour moi, le début d'un travail de création sur le rêve. Mais

elles me déclarent toutes qu'elles ne se souviennent pas et n'ont aucun rêve. L'une d'entre elles me dit alors combien elles auraient à raconter si on les faisait parler de leurs manques.

Je leur propose donc, à la faveur d'un exercice de prise de parole, de développer, chacune, un thème illustrant ces manques liés à leur vie ici (j'ai tout à apprendre, elles le savent).

Je ne peux pas vous raconter tout ce qu'elles m'ont dit... Voici l'essentiel de ce que j'en retiens : le sentiment d'isolement, allié au manque criant d'intimité ; la difficulté de se concentrer ; la fatigue énorme à force de ne rien faire ; la terrible déresponsabilisation au quotidien qui leur fait entrevoir comme il sera difficile de reprendre pied dans la vie à l'extérieur ; le questionnement du principe de la punition ; l'absurdité de certains points du règlement ; certaines déplorent le manque de travail intellectuel (d'où, pour elles, l'importance de notre atelier qui leur permet concentration et réflexion.) Elles me parlent aussi du travail proposé par la prison : « On le fait pour gagner un peu d'argent et pour tuer le temps, mais il abêtit ».

Après ce tour de parole, elles sont apaisées et épuisées.

Ici, le rapport au *temps* ne peut être le même que dehors. À force de n'être rythmé que par des habitudes imposées par l'institution, le temps est immobile.

Le mardi, la question de réaliser un petit spectacle à montrer le dernier jour aux autres détenues et au personnel pénitentiaire est posée : elles ne le désirent pas ; elles veulent garder l'atelier « rien que pour elles »...

À partir de là, sans obligation de résultat, nous explorons le processus de la création.

Elles commencent à pouvoir raconter certains rêves (pas encore à les jouer). Je leur propose des jeux d'improvisations sur des canevas très simples et très précis : leurs progrès sont formidables ! De jour en jour, le canevas proposé est de plus en plus ouvert ; elles inventent, elles s'amuse ; elles *jouent* !

Le dernier jour, elles ont joué leurs rêves. Vous auriez dû voir comment l'une d'elle a traversé la salle sur son trapèze imaginaire : les deux pieds au sol, elle volait ! C'était bouleversant, tant pour elle-même que pour toutes celles qui regardaient.

Bien sûr, il y a eu des moments difficiles à gérer. Ils étaient liés à des tensions entre elles. Mais, d'autre part, les deux femmes qui risquaient de recourir à la violence physique, s'embrassaient en se quittant dès le mardi soir, sous les yeux ébahis des agents pénitentiaires...

Dans l'ensemble, j'ai été frappée par la générosité des regards qu'elles posaient les unes sur les autres, par leur respect ; j'ai été touchée par leur gentillesse. Elles m'ont dit : « Depuis lundi, on se lève le matin et on pense à l'atelier : la matinée file ; on passe près de quatre heures avec vous, sans surveillance, et ça, ça passe si vite ! Le soir est déjà là et on est vraiment fatiguées : on s'est concentrées, on a réfléchi, on a bougé... On dort mieux et le matin, on a quelque chose à attendre : Ça a été une semaine de vacances pour nous ! »

Le dernier jour, l'assistante pénitentiaire a passé un moment avec nous et répondant à la demande du groupe, elle m'a demandé de continuer l'atelier...

Et bien sûr, l'atelier va continuer ! Et cette fois, nous ferons un spectacle : il sera basé sur des improvisations et son titre provisoire est *La salle de toutes les attentes*.

Voilà sur quelle note enthousiaste se terminait cette expérience.

Pour la suite, si je n'ai jamais perdu mon enthousiasme, j'ai néanmoins très vite compris qu'il me faudrait développer mon *adaptabilité* : En prison, rien n'est jamais exactement comme on l'avait prévu.... Loin s'en faut.

L'atelier a repris mi-septembre sur un nouveau rythme : tous les mercredis, de 17 heures 30 à 20 heures 30.

J'avais hâte de retrouver ces femmes dont je n'avais plus aucune nouvelles depuis près d'un mois, mais je ne les ai pas trouvées telles que je les avais laissées... D'abord, le groupe n'était plus le même : certaines d'entre elles avaient été libérées ; d'autres, transférées ; d'autres encore ne voulaient plus venir par crainte, justement, d'une présentation publique (public limité, évidemment, aux codétenues et au personnel pénitentiaire) et les quelques nouvelles participantes n'avaient

aucune expérience... Mais surtout mes « rescapées » du mois d'août n'allaient pas bien : la période de rentrée des classes est un moment très difficile à vivre pour nombre de femmes en prison... Cela veut dire qu'elles prennent des médicaments (j'imagine des antidépresseurs et autres psychotropes) qui les apaisent certainement, mais qui leur laisse l'œil vide et fort peu d'énergie...

Elles étaient huit et tout était à refaire.

Dès le premier jour, l'idée du spectacle a été écartée : elles n'en voulaient plus.

De séance en séance, j'ai constaté combien ce rythme d'une fois par semaine rendait la « mise en route » difficile ; il fallait à chaque fois reprendre tout à zéro et l'excitation due à un progrès tangible tel qu'il l'était en août, avait disparu.

Pour autant, le lien entre nous était toujours aussi fort. L'atelier s'est déroulé sur le même principe que celui du premier module : j'y ai introduit la nouvelle notion pour elle de construction de personnages ; mais l'essentiel était des jeux et des improvisations, avec toujours les mêmes rituels d'entrée et de sortie. Parfois, elles avaient davantage besoin de se décharger de leurs chagrins et de leurs peurs que de jouer... et bien sûr, je leur laissais cet espace de parole libre qui semblait les apaiser. J'écoutais.

Au bout de deux mois, elles ont manifesté le désir de travailler à partir de textes. Elles savaient que j'allais les quitter à nouveau (j'allais bientôt commencer à jouer au théâtre et j'avais prévu de les retrouver, début janvier, pour un nouveau module d'une semaine). Elles me promettaient d'apprendre les textes pendant mon absence et que nous pourrions les mettre en scène dès mon retour... J'avais compris ! Ce qu'elles voulaient, c'était du courrier ! *Garder notre lien...* J'ai envoyé les textes, et à Noël un petit mot pour chacune. À ma grande surprise, trois d'entre elles m'ont répondu. Vous n'imaginez pas comme il est difficile d'écrire de prison... parce que tout y est difficile. Parce que ces femmes sont entièrement dépendantes du système pénitentiaire, elles perdent toute autonomie...

Quand je suis revenue en janvier pour notre troisième atelier, j'étais bien certaine qu'elles n'auraient pas appris les textes. Et cela n'avait bien sûr aucune importance... Qui allais-je retrouver ? Combien d'entre elles seraient encore là ? Je redoutais de les trouver plus fragiles encore à cause de cette fameuse période de « fêtes » qui, en prison, devaient avoir une saveur bien amère.

Et effectivement, seule, l'une d'entre elles, s'était inscrite pour cette semaine. Et parce qu'elle était la seule de l'ancien groupe, elle y a finalement renoncé (quatre avaient été transférées ; une libérée et deux se sentaient trop mal pour faire du théâtre...).

Je suis donc repartie avec un nouveau groupe... l'atmosphère de la prison m'apparaissait radicalement changée : moins de sourires de la part des agents pénitentiaires ; le contrôle encore plus minutieux à l'entrée ; plus de café ni même de bouteilles d'eau prévus ; une tension générale plus grande et surtout, *plus question de mener l'atelier sans surveillance* : À chaque séance, un agent pénitentiaire nous accompagnait, avec son talkie-walkie crachotant.

Je vous parlais d'adaptabilité... D'abord, les disparités entre les participantes étaient encore plus grandes que la première fois.

Ensuite, le plus difficile (sans doute parce que je n'avais pas envie d'y consacrer mon énergie) c'était de gérer la présence de la surveillante qui, participant ou non à l'atelier, ne pouvait abandonner sa volonté de prédominance sur le groupe.

D'autre part, l'attitude des participantes en était évidemment pervertie : aucune d'entre elles ne s'est jamais abandonnée à ses émotions et à sa créativité comme cela avait pu se passer lors des ateliers précédents. Elles n'oubliaient pas la surveillante : elles se censuraient, ou cherchaient à lui plaire ou à la flatter... Cette fois, les participantes n'ont pas eu cette expérience de quelques heures par jour sans surveillance.

Pour autant, le bilan de ce troisième atelier reste largement positif !

Étant donné la fragilité de certaines participantes qui étaient incapables de rester concentrées sur une même activité plus d'un quart d'heure, j'ai été tenue de mener les séances tambour battant et de changer de proposition de jeux dès que je sentais fléchir l'attention générale. C'était donc très vif et très joyeux ! Nous avons beaucoup travaillé et si les résultats étaient moins personnels, je

pense que les participantes étaient heureuses de l'expérience... C'est en tout cas ce qu'elles ont manifesté avec beaucoup de générosité et d'émotion.

Au fond, le vrai handicap d'un atelier en présence d'une surveillance, est que ni les détenues, ni les surveillantes, ni même moi, ne sommes arrivées à véritablement oublier *où et qui* nous étions...

Je ne vais pas continuer à vous raconter pas à pas les ateliers suivants. Les deux premiers étaient naturellement liés, puisque les participantes étaient les mêmes. Le troisième a donné le départ à ce qui en est aujourd'hui la *formule récurrente* : un module d'une semaine, des séances un peu plus courtes (de quatre heures je suis passée à 2 heures 30, trois heures de travail plus intensif, plus resserré. Au-delà, elles ne tiennent pas le coup : elles sont fatiguées et comme elles ont l'habitude de manger à 17h, elles ont faim !).

Le *nombre des participantes* à chaque module, a été d'une dizaine : il y en a toujours deux ou trois qui ayant participé à l'atelier précédent, se réinscrivent. Elles entraînent les nouvelles par leur motivation et servent de premier lien entre les nouvelles et moi. Il y a toujours, ce que j'appelle le noyau dur, et puis celles qui viennent de manière un peu plus « touristique ». Il y a aussi celles qui s'absentent ponctuellement pour aller en chambre du conseil, pour une visite d'avocat, de médecin, ou simplement pour fatigue ou problème de santé. J'ai adapté mon programme à cette réalité et cela ne m'empêche pas de travailler de manière évolutive.

Chaque *groupe* a sa personnalité, partout et toujours, mais ici les contrastes apparaissent particulièrement forts. Ce n'est peut-être qu'une coïncidence, mais jusqu'à présent, il me semble que parmi les personnes détenues pour des faits liés à la drogue ou au vol, il s'en trouve un grand nombre qui révèlent une grande capacité à s'abandonner au travail, à se projeter dans des univers inventés et à s'amuser ; alors que les personnes ayant commis des actes plus lourds ont plus de difficultés à s'échapper dans l'imaginaire. Mais, évidemment, ces dernières sont aussi celles qui prennent le plus de médicaments... Alors, est-ce le poids de l'acte commis qui les alourdit, ou la camisole chimique, ou les deux ?

De toute façon, d'un groupe à l'autre, l'ambiance est toujours très différente, et à chaque fois, mon trac et mon plaisir sont liés à ma nécessaire adaptation à *leur* demande.

La *matière* sur laquelle je travaille avec elles est toujours sensiblement la même : des jeux qui favorisent la concentration et l'écoute, la mise en mouvement du corps, des mimes, des inventions de lieux, de machines impossibles, des improvisations (ce qu'elles appellent des sketches !) etc. Mais la *manière* est très différente d'un module à l'autre, en fonction des participantes. Parfois plus ludique (quand elles sont très jeunes, elles ont alors un grand besoin de se défouler physiquement et de changer d'activité régulièrement), parfois dans des créations plus personnelles, quand je les sens en désir de se livrer ; parfois je leur donne simplement la parole et je ne fais que gérer leur écoute... Parfois elles pleurent, souvent elles rient...

Par le fait même qu'il permet à l'individu de s'exprimer, le théâtre est thérapeutique. Je ne fais pas d'art thérapie, je ne suis pas qualifiée pour cela et je n'ai aucune envie de jouer les apprentis-sorciers. Pour autant, il m'arrive de devoir gérer des situations où l'émotion est très dense. Au début, j'ai souvent demandé conseil aux psychologues du service laïque. J'avais peur de mal faire, d'être inadéquate. Elles m'ont donné confiance : il semble que pour ne pas faire de bêtise, il suffit d'avoir du bon sens (et apparemment, j'en ai assez !)

Jour après jour, atelier après atelier, j'ai construit une *méthode de travail* et constitué une banque d'exercices qui me permet de plus en plus de rebondir et de m'adapter à leurs demandes ou au changements d'atmosphère.

L'été dernier, Isabelle Paternotte, une très grande amie comédienne qui parle fort bien l'espagnol, a co-animé un atelier avec moi. Cette expérience d'atelier bilingue était passionnante : nous avons profité des deux langues pour axer les improvisations sur les difficultés à communiquer. Les résultats étaient souvent très drôles.

Comme nous étions deux à animer, il y avait entre seize et dix-huit participantes. Nous réitérerons sans doute cette expérience, mais Isabelle animera certainement bientôt, seule, un atelier en français d'abord, avant de le faire en espagnol.

À chaque fois que j'entre en prison, que ce soit pour un nouvel atelier, ou même au sein d'un module, d'un jour à l'autre, je ne sais jamais quelle sera l'*atmosphère*... La surpopulation très fréquente crée des tensions entre détenues, entre détenues et agents, et même entre les agents... Parfois, j'apprends que les tensions que je perçois sont dues à une bagarre, une tentative de suicide, un chahut... Parfois il y a eu une fouille surprise des cellules qui ne s'est pas bien passée...

Un des paramètres essentiels à la réussite de l'atelier est lié aux *agents pénitentiaires*. Là encore, le rôle d'interface du service laïque est irremplaçable. Grâce à leur intervention, je peux rester dans une relation toujours également cordiale avec les agents, puisque je ne me plains jamais de rien, puisque je ne demande jamais rien personnellement...

Le boulot d'agent pénitentiaire n'est ni valorisant, ni valorisé. Je suis convaincue que la plupart de ceux que j'ai rencontrés, font très sincèrement du mieux qu'ils peuvent avec leurs qualités humaines et le maigre bagage qui leur a été donné dans une formation de quatre semaines !!! Alors, évidemment, parfois, ils se trompent !

Quand, par exemple, le premier jour d'un atelier, les agents ont dressé une liste exhaustive et immuable des noms des participantes pour la semaine entière, ils ont cru bien faire. Et quand j'ai affirmé que pour moi, cela ne posait aucun problème que certaines s'absentent un jour et reviennent le lendemain, ou que l'une d'entre elles amène sa copine, parce que mon travail était conçu pour répondre à ces éventuels va-et-vient. Et qu'il était très important que l'atelier reste un espace de liberté. Et que je ne désirais pas qu'on leur impose de venir de crainte de ne pas pouvoir *re-venir*...

Je pense qu'ils ont cru bien faire en faisant mine d'accepter mes arguments. Et quand ils ont tout de même imposé *leurs* règles, et pas de la même manière pour toutes : en se réservant le droit d'évaluer qui « méritait » de revenir après une absence et qui ne le « méritait » pas. Je suis toujours convaincue que leur volonté était de « bien faire ».

Je n'ai pas dû affronter cette question avec eux, c'est le SLAJ-V qui s'en est chargé et lors de l'atelier suivant, je pouvais de nouveau gérer les absences comme je l'entendais, c'est-à-dire sans les pénaliser.

Un autre exemple emblématique de ma relation avec les agents : Ghislaine, une des participantes des deux derniers ateliers, pose aux agents d'énormes problèmes de discipline. Les agents m'interrogent sur son comportement à l'atelier : prend-elle les autres à parti ? Est-elle violente ? Grossière ? Je réponds de manière un peu évasive : « Non, ça va... » Je me rends bien compte que je ne dois pas leur dire qu'avec moi, Ghislaine, qui a 22 ans, est un petit oiseau pour le chat, dont les yeux se remplissent de larmes d'émotion à chaque occasion ; que quand parfois elle trop nerveuse, je la calme d'une caresse sur la tête et qu'elle en demande « encore une », en fermant les yeux pour en goûter la tendresse maternelle...

Je me dois de conserver, et ce n'est pas toujours facile, un comportement **neutre**. Et cette neutralité, je dois aussi la préserver avec les détenues, non pas dans nos relations personnelles, bien sûr, mais dans tout ce qui est en rapport avec le système carcéral. D'ailleurs, si elles me racontent beaucoup de choses (et parfois des secrets embarrassants que je m'empresse d'oublier), il n'est arrivé qu'une seule fois que l'une d'entre elles me demande de prendre position dans un différend qu'elle avait avec l'institution. (Je ne l'ai pas fait, bien sûr et j'ai expliqué et elle a compris pourquoi).

Au terme d'un an d'ateliers, je me pose bien évidemment la question de ce que cela peut leur apporter... Je crois que le bienfait est d'abord ponctuel et très intime.

Avant tout, cela leur permet de passer un peu de temps hors de leur cellule. Et ce ne serait que cela, ce serait déjà un résultat appréciable. Elles sont en relation avec les autres, mais surtout avec elles-mêmes. Pendant quelques jours, elles se sentent regardées, chacune d'entre-elles, comme une femme capable d'inventer (de nouveaux mondes) et non comme une personne réduite à un acte qu'elle a commis. Elles font une chose que, pour la plupart, elles n'ont jamais faite, leurs progrès sont réels et elles les constatent, elles se découvrent des talents inconnus ; pour elles-mêmes et les unes par rapport aux autres, elles perçoivent de nouveaux aspects de leurs personnalités ;

certaines gagnent l'estime des autres. Dans l'enthousiasme de l'atelier, elles disent qu'elles vont continuer à faire des jeux et des impros entre elles au préau...

À plus long terme, j'espère qu'elles garderont précieusement au fond d'elles ces preuves que la liberté est d'abord intérieure. Que quand les actes font l'objet d'une sanction, leur parole reste libre. Que la parole, parfois, permet d'éviter le passage à l'acte...

Certaines, emballées par leurs découvertes, la confiance et le bien-être que leur donne le fait de s'exprimer, rêvent très vite de résoudre tous leurs problèmes de réinsertion, en devenant vedettes de cinéma (là aussi le phénomène « StarAc » fait des dégâts). Je ne les laisse guère plonger dans ces illusions et, ramenées sur terre, plusieurs m'ont demandé des adresses de cours à fréquenter à leur sortie.

Cet été, une des participantes, Véronique, m'a demandé le dernier jour d'un stage, en me tendant plusieurs feuilles manuscrites, de vérifier si elle avait bien pris note de tous les exercices que nous avons pratiqués durant la semaine... Elle était très enthousiaste et m'a confié qu'à sa sortie elle partirait vivre dans sa petite maison dans un village du Bénin et qu'elle pensait trouver, dans ces exercices, une manière de donner un enseignement aux femmes de son village... Je ne saurai sans doute jamais si elle l'a fait !...

Parallèlement aux ateliers, j'ai souhaité amener à l'intérieur de la prison de petits spectacles. Au mois de mars, toujours grâce au service laïque, j'ai emmené en prison un groupe d'une dizaine d'étudiants du Conservatoire qui ont présenté à une trentaine de détenues un récital de poésies de Baudelaire. Ce fut une très belle expérience, pour tout le monde : le public s'est senti respecté, valorisé et s'est identifié à la parole de ce poète qui transforme l'horreur en beauté. Et quant aux étudiants, ils ne sont pas près d'oublier cette expérience artistique qui leur a permis l'oubli d'eux-mêmes et la découverte d'un public avide, très réactif et incroyablement reconnaissant.

Une autre des participantes à un atelier d'été, Valérie, m'a confié qu'elle écrivait depuis le début de son incarcération et m'a donné à lire son cahier. J'y ai découvert des textes d'un intérêt réel, à la fois documentaire et littéraire. Comme elle me l'avait proposé, j'en ai gardé une copie, lui proposant, dès sa sortie de prison, prévue en août, de l'aider à chercher un éditeur.

Malheureusement, pour des raisons qui m'échappent, elle n'a pas été libérée en août et a été transférée à la prison de Mons. Elle m'a téléphoné pour me l'annoncer...

Qu'à cela ne tienne, je lui ai demandé une autorisation écrite de faire lire son texte devant un public choisi (et restreint !) Et toujours avec la complicité du service laïque et de l'assistante pénitentiaire, nous avons mis sur pieds un spectacle *Musique et Parole* que nous avons offert aux détenues, le dimanche 5 octobre. Une harpiste a joué des pièces courtes traversant tout le répertoire musical et quatre étudiantes du Conservatoire ont lu des extraits du texte de Valérie... L'exercice était périlleux : demander à quatre jeunes filles de vingt ans, tout à fait ignorantes de la réalité carcérale, de porter une parole racontant cette réalité carcérale connue aussi bien par l'auteure que par le public c'était une véritable gageure ! Et ce fut un très grand succès dont pourront témoigner certains membres du SLAJ-V qui étaient présents... Il y avait plus de cinquante détenues et une qualité d'écoute digne des meilleurs publics !

Le spectacle a été filmé (nous avons obtenu la très rare permission d'entrer en prison avec une caméra) pour pouvoir donner à l'auteure un témoignage de ce qui s'est passé. En prenant soin évidemment de ne jamais filmer le public ; mais en permettant à celles qui le désiraient d'adresser un message face caméra à Valérie.

Pour les autres projets, un atelier Gospel a commencé ce lundi, animé par Estelle Marion, comédienne, chanteuse et professeur de pause de voix à l'INSAS. J'espère que bientôt, nous pourrons lier les deux ateliers : impro et chant.

Aujourd'hui, du côté de la prison et par l'intermédiaire de l'assistante pénitentiaire (qui en cela, se présente comme le relais de la demande des détenues...), la pression est forte pour que je réalise avec les détenues un spectacle à présenter publiquement (public toujours limité bien sûr). Je suis, bien entendu, d'accord de monter un spectacle, mais il n'est pas question pour moi de forcer le désir des détenues. J'ai chaque fois proposé un spectacle et chaque fois elles ont refusé ! Personnellement, il me semble très précieux de leur donner cette occasion de travailler sur un processus, sans pression de résultat, et de leur offrir ce terrain d'expérimentation en forme de jardin

Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael

secret... Mais je peux me tromper et je sais que j'ai une tendance naturelle à surprotéger ceux qui me semblent fragiles... Alors, une fois encore, le service laïque vient à notre secours : ce sont les psychologues du service qui, pour répondre à la demande de l'assistante pénitentiaire et à mes craintes, mentionneront explicitement, lors de la sélection, le fait de s'engager jusqu'à la présentation d'un spectacle (nous verrons bien si beaucoup s'inscriront !)

Dans ce lieu ultime de l'exclusion, je m'emploie, avec mes outils de comédienne à conserver et multiplier les liens ; ceux de ces femmes avec elles-mêmes, les liens de ces femmes entre elles et les liens de ces femmes avec la « vraie » vie ... celle du dehors ...

Pour de plus amples informations :

Le microcosme carcéral, Éd. Espace de Libertés, « La pensée et les Hommes », n° 70, 2008

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

**Rien de plus simple,
renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés**



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02/640.15.20 – Fax 02/650.35.04

pensees.hommes@swing.be
www.lapenseeetleshommes.be

Avec le soutien du ministère de la Communauté française